

## Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice .....	45
Présents ou représenté.e.s à la séance .....	43
Absents. es.....	2

### Délibération n°2022-06-20-CMS

Adhésion à l'Association Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS EXTRAIT DU REGISTRE

des  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, **vingt-trois juin**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **dix-sept juin**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

#### ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON-ZONON, M. LACHELACHE (à partir du point 5), M. MORA (à partir du point 14a), Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI (à partir du point 5), M. LEBLANC, M. MULLER, Mme SAINT-GAL, M. NOMBO-POATY, M. MATHIEU, M. BEDOURET (à partir du point 6), Mme CAZALS, M. TARGUI

#### EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MALLERIN
M.MORA	a donné mandat à	M. NOMBO POATY jusqu'au point 13
M. GUENICHE	a donné mandat à	Mme LELU
Mme MAFFRE-BOUCLET	a donné mandat à	M. SEYE
Mme VIENNEY	a donné mandat à	M. MULLER
Mme GARNIER	a donné mandat à	Mme NAIT-BAHLOUL
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. CLERGET
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. BATTAL	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme JANIAUX	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. RISPAL	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
Mme MARTINEZ	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme CHAMBRE-MARTIN	a donné mandat à	M. MATHIEU
M. BERTRAND	a donné mandat à	M. TARGUI
Mme BAYOL	a donné mandat à	Mme CAZALS

#### ABSENT.E.S

M. LACHELACHE (jusqu'au point 4), Mme LARABI (jusqu'au point 4), Mme INDJA, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET (jusqu'au point 5)

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**M. DAMIANI** ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

**LE CONSEIL,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

**VU** les statuts de l'association Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, association créée en 1990

**VU** le Contrat Local de Santé (CLS), signée en octobre 2015, et notamment les axes prioritaires : lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, et recherche de l'efficacité de la dépense,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville de Fontenay-sous-Bois de développer des programmes de santé publique ancrés dans les territoires et de soutenir la coopération entre les villes ou les établissements publics de coopération intercommunale qui ont la volonté de mener des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie urbaine

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville de Fontenay-sous-Bois d'intégrer la santé dans toutes les politiques locales comme l'habitat, les transports, petite enfance, etc. dans un but de réduire les inégalités sociales de santé.

**SUR** avis de la Commission des Finances,

**A L'UNANIMITÉ**

**DECIDE**

**Article 1** : d'adhérer à l'association Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

**Article 2** : d'inscrire au budget de la ville les crédits inhérents, soit 741 € pour l'année 2022 et les prochaines années

POUR EXTRAIT CONFORME

**Jean-Philippe GAUTRAIS**  
Maire



Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le 04 JUL 2022  
Publication 04 JUL 2022  
le .....  
Notification  
le .....

Certifié exécutoire  
Le Maire,

